



AIDE AUX VACANCES

FORMULAIRE DE DEMANDE

à remplir en lettres majuscules



NOUVEAUTE

L'aide aux vacances est d'un montant de 60 000 F par enfant (boursier et non boursier) par année civile.
La remise de l'aide est au choix du demandeur :

- 6 bons de 10 000 F en une fois 3 bons de 10 000 F, renouvelés sur simple demande (sans formulaire ni justificatif)

JE SUIS



DEMANDEUR

Madame

Monsieur

Je m'appelle

Je suis né(e) le

Je suis né(e) où

Je suis de nationalité



Française

Etrangère

Mon numéro de téléphone _____

Mon email _____



PARENT 1

PARENT 2

Ma situation professionnelle En activité Recherche d'emploi Au foyer

En activité Recherche d'emploi Au foyer

Nom de l'employeur/entreprise (1) _____

MON ADRESSE



J'habite où _____

Boite Postale _____

Je suis hébergé(e) Non Oui

Nom du logeur : _____

MA SITUATION FAMILIALE



Je suis : En couple Marié(e) Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve) Autre :

MES ENFANTS A MA CHARGE

	Son NOM	Son Prénom	Il/elle est né(e) le	Type de garde (1) (si parents séparés)	Taux handicap	Boursier	Bon vacances CAFAT	Click & Mouv	Enfants concernés par la demande d'aide
1						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations éventuelles :

Souhaite recevoir par email les informations relatives aux activités proposées par le CCAS de Nouméa

Le ____ / ____ / ____

Je signe

(1) si plusieurs employeurs, indiquer le nom du principal employeur (pour lequel vous faites le plus d'heures). Cette information est demandée afin de vous orienter au mieux vers les organismes complémentaires à notre dispositif.






(2) exclusive ou alternée ou autres à préciser

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative de votre demande. Pour en savoir plus et pour exercer vos droits, vous pouvez vous adresser au CCAS, 20 rue Gallieni, Nouméa ou par e-mail à ccas.dpo@ville-noumea.nc

Les justificatifs sont à joindre au formulaire complété et signé

par mail à mairie.ccas@ville-noumea.nc

ou à l'accueil du CCAS, Annexe Gallieni 1, 20 rue Gallieni (PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES)

Documents obligatoires	
 ETAT CIVIL 	<input type="checkbox"/> Etat civil du demandeur et de sa famille (1ère demande ou changement de situation depuis la précédente demande) <i>livret de famille ou extrait d'acte de naissance carte nationale d'identité ou passeport certificat d'adoption ou justificatif de délégation d'autorité parentale</i> <input type="checkbox"/> Nationalité du demandeur et de sa famille (1ère demande) <i>carte nationale d'identité ou passeport et carte de séjour et/ou autorisation de travail</i> <input type="checkbox"/> Justificatif du mode de garde actuel de l'enfant concerné en cas de parents séparés <i>jugement du tribunal en cas de garde alternée, de délégation d'autorité parentale, placement attestation co-signée en cas de garde à l'amiable</i>
 RESSOURCES	<p style="text-align: center;">En cas de vie maritale, fournir pour les deux parents de l'enfant concerné ou son représentant légal</p> <input type="checkbox"/> Avis d'imposition <i>- du 1er janvier au 31 août de l'année en cours : les avis d'imposition de l'année n -2 - du 1er septembre au 31 décembre : les avis d'imposition de l'année n -1 - en cas d'arrivée sur le territoire durant l'année de référence de l'avis d'imposition, fournir en plus les avis d'imposition de métropole ou du pays de provenance</i> <input type="checkbox"/> Déclaration de revenus de l'année N-1 (si changement de situation) <i>En cas de changement de situation d'un des demandeurs - transmettre les justificatifs correspondants au changement de situation des demandeurs (attestation demandeur d'emploi, formation, 3 dernières fiches de paie)</i>
LOGEMENT 	<p style="text-align: center;">En cas de garde alternée ou exclusive, fournir pour le parent demandeur de l'enfant concerné ou son représentant légal</p> <input type="checkbox"/> Avis d'imposition <i>- du 1er janvier au 31 août de l'année en cours : les avis d'imposition de l'année n -2 - du 1er septembre au 31 décembre : les avis d'imposition de l'année n -1 - en cas d'arrivée sur le territoire durant l'année de référence de l'avis d'imposition, fournir en plus les avis d'imposition de métropole ou du pays de provenance</i> <input type="checkbox"/> Déclaration de revenus de l'année N-1 (si changement de situation) <i>En cas de changement de situation du demandeur - transmettre les justificatifs correspondants au changement de situation (attestation demandeur d'emploi, formation, 3 dernières fiches de paie)</i>
AUTRES 	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile du mois en cours <i>sont uniquement acceptées les factures EEC, CDE, quittances de loyer</i> <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de plus de 6 mois <input type="checkbox"/> Attestation de bourse provinciale <input type="checkbox"/> Carte CEJH pour les enfants porteurs de handicap <input type="checkbox"/> Certificat de scolarité pour les enfants de moins de 5 ans ou de plus de 15 ans

Barèmes des plafonds de revenus * :	Ressources annuelles avant abattement :
Couple avec 1 ou 2 enfants Famille monoparentale avec 1 ou 2 enfants	5 400 000 F
Couple ou famille monoparentale avec 3 enfants et plus Famille avec au moins un enfant porteur d'un handicap	6 300 000 F

Sont prises en compte :

- en cas de vie maritale, les ressources des deux parents de l'enfant concerné ;
- en cas de garde alternée, les ressources du parent demandeur de l'enfant concerné **;
- en cas de garde exclusive, les ressources du parent demandeur qui a la charge de l'enfant concerné **.

* Par ressources, on entend les traitements et salaires, les bénéfices non commerciaux, les pensions, retraites et rentes, les bénéfices industriels et commerciaux, les revenus fonciers, les revenus de source extérieure et les bénéfices agricoles.

** Si l'un ou les deux parents de l'enfant sont remariés, seules les ressources des parents de l'enfant concerné seront prises en compte et non celles des nouveaux époux.